

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

**1ÈRE Réunion de 2015**

**Séance du 28/29 janvier 2015**

CG20150128\_39  
id. 1420

*Les vingt-huit et vingt-neuf janvier deux mille quinze, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents ou ayant donné procuration de vote :*

*M. J-P. ALBERT, M. E. ASTOUL, M. C. ASTRUC, M. P. AURIENTIS, M. J-M. BAYLET, M. J-P. BESIERS, M. J. CAMBON, M. J. CAPAYROU, M. B. DAGEN, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAX, M. G-M. EMPOCIELLO, M. F. GARRIGUES, M. R. GARRIGUES, M. J. GONZALEZ, M. P. GUILLAMAT, M. G. HEBRAL, M. A. LACOMBE, M. J. LAVABRE, M. M. MARTY, M. P. MARTY, M. R. MASSIP, M. C. MOUCHARD, M. J-P. QUEREILHAC, M. J-P. RAYNAL, M. D. ROGER, M. J. ROSET, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, M. J. TABARLY, M. L. VIGUIE*

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN TARN-ET-GARONNE  
CENTRE UNIVERSITAIRE**

---

Le Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne accueille aujourd'hui 940 étudiants, il en accueillera **1 900 à l'horizon 2020**.

A l'occasion d'un long rapport présenté lors de notre Décision Modificative 2 de 2014, je vous ai détaillé les points suivants.

**A - Les perspectives de développement des formations**

L'Université Toulouse Capitole se déclare prête à délocaliser une cohorte de primo-entrants en droit et envisage, à terme, plus de 800 étudiants.

L'Université Toulouse Jean Jaurès a pris l'engagement d'augmenter ses effectifs à 3 ans sur le site, par l'ouverture du cursus complet de la licence en Arts Design. Dès cette rentrée, cette filière a accueilli 25 nouveaux étudiants de 1ère année, consolidant ainsi la spécialité « Couleur – Image - Design ». Par ailleurs, l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) confirme une augmentation régulière de ses effectifs, l'université Jean Jaurès portant ainsi ses effectifs à près de 700 étudiants.

Enfin, l'Institut de Formations en Soins Infirmiers (IFSI) sera implanté au coeur du site, conformément à la volonté du Conseil Régional, fixant 340 étudiants supplémentaires sur le campus.

### **B - Le choix d'un scénario d'aménagement du campus caractérisé par :**

- l'optimisation de l'utilisation des espaces d'enseignement,
- l'accueil général du site rétabli par l'entrée historique de l'Ecole Normale,
- la création d'un espace de Vie Etudiante installé dans l'ancienne cantine,
- l'implantation de l'IFSI dans l'actuel bâtiment administratif.

### **C - Les phases qui conditionnent la réussite du projet :**

- la **maquette financière** proposée par l'Etat et la Région fin novembre, au titre du CPER, fait état d'un plan de financement conforme à nos attentes, à savoir un **fort taux de financement de notre projet**, notamment avec la mobilisation du FEDER ; pour mémoire, l'enveloppe financière globale est de 14,8 M€ TTC, dont 5,8M€ pour la construction de l'IFSI à la charge de la Région. Je vous présenterai la convention globale finalisée lors de notre prochaine session ;
- la **mise en cohérence** du fonctionnement du site.

Concernant plus précisément ce dernier point, il convient d'une part, de revoir les modalités de notre soutien aux coûts pédagogiques des formations dispensées et, au-delà, d'anticiper les futurs coûts de fonctionnement afin d'en assurer la maîtrise et la pérennité.

En conséquence, j'ai annoncé mon souhait, avec le soutien du Conseil Régional, de lancer une **mission d'étude** pour aboutir à des propositions sur l'organisation, le budget prévisionnel et la gouvernance de ce futur Centre Universitaire.

A cet effet, je sollicite l'inscription de 20 000 €, étant entendu que 50 % de cette dépense pourra être pris en charge par la Région.

Cette mission d'étude sur la gouvernance du site devra notamment aborder :

- le statut des bâtiments, la mutualisation des locaux et la gestion centralisée des salles de cours,
- l'identification analytique et la répartition des divers coûts de fonctionnement,
- le partage des différentes missions assurées au sein du site et la déclinaison d'un mode de gestion d'ensemble,
- la réflexion sur un statut propre au centre universitaire.

Elle devra aboutir à une proposition de **convention commune de fonctionnement**, signée par l'ensemble des partenaires, qui déterminera les modalités de participation de chacun à l'économie générale du site.

En complément, je vous soumetts :

- un **règlement intérieur**, acté favorablement au CTP du 27 novembre 2014, qui pose les règles de bonne conduite dans l'enceinte du campus, en annexe 1,
- un **projet de convention** d'occupation de nos locaux au profit de la dévolution des enseignements, qui cadre les conditions d'accueil des universités, en annexe 2.

Ces perspectives de restructuration ont été accompagnées par une reprise en gestion directe du **Restaurant Universitaire** qui, au terme d'une année d'exercice, donne satisfaction. Le bilan financier de cette gestion a été présenté en 1ère Commission dans le cadre des budgets annexes. Conformément à nos prévisions, la subvention d'équilibre s'est établie pour ce premier exercice en dessous de 380 000 €, ce qui témoigne d'une maîtrise des coûts de fonctionnement tout en assurant un service de qualité.

Afin de suivre l'évolution de la tarification étudiante et l'augmentation de la Prestation interministérielle dont bénéficient nos agents, vous avez approuvé, en DM2 2014, l'actualisation du **tarif de base du repas à 5 €** à compter du 1er février 2015,

En conséquence, la grille tarifaire du restaurant sera définie comme suit :

- Tarif étudiant : 3,20 €
- Tarif de base : 5,00 €
- Tarif extérieur : 6,50 €

Comme chaque année, je vous soumetts l'ensemble des crédits nécessaires à la poursuite de notre engagement en faveur de l'enseignement supérieur, soit 519 280 €. Ces crédits s'élèvent pour l'**investissement à 147 300 €** et, pour le **fonctionnement à 411 980 €**, hors salaires et charges.

Concernant les travaux d'entretien et de modernisation du site, ces dépenses correspondent à la conservation de notre patrimoine bâti et aux mises aux normes liées à la sécurité.

Concernant le fonctionnement, ces crédits permettent le maintien de notre investissement envers les formations et les étudiants, plus précisément dans trois domaines :

**- Actions culturelles et sportives**

Reconduction du PASS Cinéma et du PASS sport, promotion d'animations thématiques, de colloques internationaux, de voyages d'études, et valorisation d'initiatives en lien avec les associations étudiantes. Dans ce cadre, sont pris en charge des frais de transports, d'hébergement, de prestations intellectuelles et/ou artistiques.

**- Actions de solidarité**

Délivrance de bons sociaux repas étudiant, partenariat d'épicerie solidaire, renforcement des actions avec le Secours Populaire, reconduction du fonds d'aide d'urgence et renforcement des actions de Prévention Santé.

**- Actions de communication et d'information**

Reconduction de notre Journée « Portes Ouvertes », de la « Semaine de l'Etudiant », accueil de lycéens, expositions, publications d'actes de recherche et réalisation de supports logistiques nécessaires à la promotion du site.

Je vous demanderais de bien vouloir délibérer sur le rapport tel que présenté.

□

□

□

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## LE CONSEIL GENERAL

- Approuve les orientations suivantes pour 2015 :

### *Fonctionnement du site et vie étudiante*

- Autorise Monsieur le Président à lancer une mission d'étude relative à l'organisation du budget et à la gouvernance du futur Centre Universitaire ;
- Précise que cette mission devra aborder les points suivants :
  - le statut des bâtiments, la mutualisation des locaux et la gestion centralisée des salles de cours,
  - l'identification analytique et la répartition des divers coûts de fonctionnement,
  - le partage des différentes missions assurées au sein du site et la déclinaison d'un mode de gestion d'ensemble,
  - la réflexion sur un statut propre au centre universitaire.
- Autorise à cet effet Monsieur le Président à lancer la procédure de désignation du prestataire qui sera chargé de cette étude, et signer l'ensemble des contrats y afférant ;
- Précise que cette étude devra aboutir à une convention commune de fonctionnement signée par l'ensemble des partenaires, et déterminant les modalités de participation de chacun à l'économie générale du site ;
- Décide d'inscrire 20 000 € étant entendu que 50 % pourra être pris en charge par la Région ;
- Approuve, le règlement intérieur tel qu'annexé et favorablement acté au CTP du 27 novembre 2014, posant les règles de bonne conduite dans l'enceinte du campus ;
- Approuve également, dans l'attente de la convention commune de fonctionnement, la convention d'occupation des locaux du Département au profit de la dévolution des enseignements, cadrant les conditions d'accueil des universités ;

### *Restaurant Universitaire*

- Budget : (cf délibération CG 20150128\_4) ;

- Approuve la grille tarifaire suivante, sachant que le tarif de base du repas sera actualisé à 5 € à compter du 1er février 2015, conformément à la délibération de l'Assemblée du 17 novembre 2014 :
  - Tarif étudiant : 3,20 €
  - Tarif de base : 5,00 €
  - Tarif extérieur : 6,50 €

### ***Vie étudiante***

- Actions culturelles et sportives :
  - reconduction des Pass cinéma et sports,
  - promotion d'animations thématiques, de colloques internationaux, de voyages d'études et de valorisation d'initiatives en lien avec les associations étudiantes,
- Actions de solidarité :
  - Délivrance de bons sociaux repas étudiant et partenariat d'épicerie solidaire,
  - Renforcement des actions avec le secours populaire,
  - Reconduction du fonds d'aide d'urgence et renforcement des actions de prévention santé,
- Actions de communication et d'information :
  - Reconduction de notre Journée « Portes Ouvertes », de la « Semaine de l'Étudiant », accueil de lycéens, expositions, publications d'actes de recherche et réalisation de supports logistiques nécessaires à la promotion du site,
- Approuve comme suit le budget et les travaux à réaliser pour 2015 et ratifie les crédits de paiement tels que proposés :

### ***Investissements***

- Adopte une enveloppe globale de 147 300 € :

#### Travaux

231 312 23.....	135 600 €
répartis de la sorte :	
Mise aux normes des ascenseurs .....	8 600 €
Mise aux normes SSI Pavillon des Savoirs .....	30 000 €
Dégazage de la cuve fioul .....	10 000 €

Réfection toitures et fondation coursive ESPE.....	42 000 €
Entretien toiture Ecole Annexe .....	5 000 €
Travaux de menuiseries métalliques Pavillon des Savoirs.....	40 000 €

#### Acquisition de matériels et mobiliers

2157 23 : Matériel et outillage.....	1 000 €
21841 23 : Acquisition de matériel et mobilier .....	200 €
2188 23 : Autres immobilisations corporelles.....	10 500 €
Matériels video-multimedia pédagogiques et kakemonos	

#### ***Fonctionnement***

- Adopte une enveloppe globale de 411 980 € se décomposant comme suit à laquelle s'ajoutent 750 000 € de salaires des agents déployés sur le site :

60611 23 : Eau et assainissement.....	10 000 €
60612 23 : Energie et électricité.....	36 000 €
60613 23 : Chauffage urbain .....	70 000 €
60623 23 : Alimentation .....	2 700 €
60632 23 : Fournitures de petit équipement.....	1 800 €
6065 23 : Livres disques cassettes .....	5 000 €
6135 23 : Locations mobilières .....	500 €
61521 23 : Entretien des terrains .....	4 000 €
61522 23 : Entretien réparation des bâtiments.....	7 000 €
61558 23 : Entretien et réparation biens mobiliers .....	2 000 €
6156 23 : Maintenance.....	20 000 €
616 23 : Primes d'assurances.....	500 €
6182 23 : Documentation générale et technique.....	5 000 €
6188 23 : Autres frais divers .....	1 000 €
62268 23 : Autres honoraires, conseils.....	20 000 €
6231 23 : Annonces et insertions .....	3 500 €
6236 23 : Catalogues imprimés publications ES .....	6 500 €
6236 23 CENT1418 : Catalogues imprimés publications CENT.....	3 380 €
6238 23 : Divers : publicité, publications.....	300 €
6245 23 : Transports de personnes ext à la Coll. ....	2 000 €
6261 23 : Frais d'affranchissement.....	3 000 €
6281 23 : Concours divers (adhésion COMUE).....	2 000 €
6282 23 : Frais de gardiennage .....	3 000 €
6283 23 : Frais de nettoyage des locaux.....	2 500 €
62872 23 : Au budget annexe.....	1 000 €
62881 23 : Vie Etudiante.....	14 000 €
6512 23 : Secours d'urgence.....	5 000 €

65681 23 : Participation pédagogique .....180 000 €  
6711 23 : Intérêts moratoires, pénalités.....300 €

- Autorise Monsieur le Président à solliciter une participation relative à l'étude de gouvernance, auprès du Conseil Régional ;
- Autorise également Monsieur le Président à signer le Règlement Intérieur ainsi que la convention d'occupation des locaux au Centre Universitaire, tels qu'annexés.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Michel BAYLET